

LES REGLES FONDAMENTALES EN DROIT DE L'URBANISME

Objectifs de la formation

Maîtriser les règles fondamentales du droit de l'urbanisme.

Comprendre en pratique les règles, les documents et les autorisations d'urbanisme au regard des dernières dispositions législatives.

Méthodologie pédagogique

L'intervention consistera en une étude du Code de l'Urbanisme (nouvelles dispositions) et des documents d'urbanisme tel que le PLU, avant une approche plus pratique de la matière

Supports pédagogiques

Code de l'Urbanisme, Code de la construction et de l'habitation, PLU etc...

Etude de cas (demande de PC)

Nombre de stagiaire et Personnel visé

10 à 15 personnes : Juristes d'entreprises privées ou publiques, agents de collectivités territoriales, architectes, collaborateurs de Bureau d'Etudes

Durée de la session

2 journée (14 heures)

Coût de la session

1 200 euros HT

Animation

Par des consultants juristes, Avocats praticien exerçant dans le domaine d'activité objet de la formation

Evaluation

A l'issue de la formation, une évaluation des stagiaires et du formateur est remise à l'établissement

PROGRAMME INDICATIF

I-La maîtrise des documents d'urbanisme

Hiérarchie des documents d'urbanisme
Portés des SCOT, PLU, Cartes Communales
PPR etc....

II-Les Acteurs de l'Urbanisme et leurs rôles

Communes, communauté d'agglomération,
SEM, architecte, promoteurs, particuliers etc...

III-Les opérations d'aménagement

Le PADD, la ZAC etc...
Les lotissements

IV-Les autorisations d'urbanisme (évolutions)

Les nouveaux certificats d'urbanisme
Le permis de construire
Les autres autorisations

V-Le contentieux de l'urbanisme

Contentieux administratif
Contentieux civil
Contentieux pénal

VI-mise à jour sur les dernières évolutions

législatives, réglementaires et
jurisprudentielles